

CHOISEUL

*Haute-Marne, canton Clefmont,
arrondissement Chaumont, 85 habitants
I.S.M.H. 1928*

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION. En 1357, l'église paroissiale de Choiseul est transférée dans l'église de l'ancien prieuré établi au pied de la motte castrale Saint-Nicolas. De l'édifice roman, il ne reste aujourd'hui qu'une nef de trois travées, épaulée par des contreforts, couverte de voûtes barlongues dont le bas-côté nord est éclairé par trois baies en tiers-point agrandies au XIX^e siècle. On pénètre dans la nef par un portail roman en plein cintre à deux rouleaux qui retombent sur des colonnettes jumelées. Le tympan est aujourd'hui orné d'une statue. Il semble qu'à l'origine ce portail ait été précédé d'un porche. Le pignon ouest est percé d'une grande fenêtre à remplage flamboyant. Un larmier court à mi-hauteur de la façade au droit de l'appui de la baie, un autre à mi-hauteur du clocher. Un clocher surmonte la première travée nord-ouest de la nef. Sa souche carrée, d'origine médiévale, est percée de baies géminées sur ses quatre faces ; celles situées à l'ouest ont été grossièrement agrandies, ce qui a nécessité la pose de tirants. La flèche recouverte de bardeaux date du XVII^e siècle. Une corniche à modillons court entre la souche et la flèche.

Au XVII^e s., sans doute, cette nef fut dotée d'un bas-côté sud qui emprisonnait dans le comble la partie haute des baies romanes en plein cintre. L'appareil de cette adjonction est de plus grandes dimensions que celui de l'ensemble de l'édifice et sa corniche est la seule à être en doucine, les autres étant à modillons.

À la fin du XV^e ou au début du siècle suivant, l'édifice subit de profondes modifications. En effet, l'église de Choiseul fait partie des nombreux édifices religieux qui ont été partiellement reconstruits ou



1

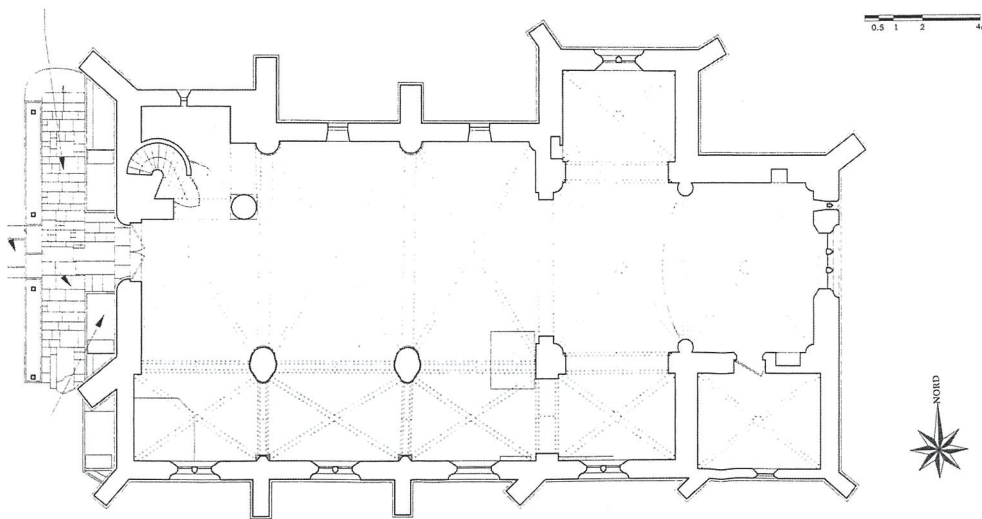
Choiseul (Haute-Marne)
Église Notre-Dame-de-l'Assomption

1. Façade occidentale

2. Façade sud



2



3. Plan (P. Bortolussi, A.C.M.H.)

agrandis au lendemain de la guerre de Cent Ans dans un contexte de reprise économique. À Choiseul, le chœur roman est reconstruit et la nef est dotée d'un transept saillant. Cette pratique est alors favorisée par la répartition des charges entre les décimateurs qui ont la responsabilité des chœurs et des transepts, et les paroissiens qui ont celle des nefs et qui manquent de moyens pour les reconstruire. Le chevet plat est éclairé par une grande baie à trois lancettes à remplage flamboyant et, au nord, par une fenêtre plus petite surmontée d'un oculus. Le transept est aussi percé de grandes verrières flamboyantes.

La sacristie, élevée au sud du chœur, peut être datée de 1668, date portée sur la clé de voûte.

L'édifice a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration depuis la fin du XVIII^e siècle. En 1789, la fabrique restaure en tuiles plates les couvertures nord de la nef et du bras sud du transept. En 1843, le pignon du bras sud du transept est démonté et remonté ; en 1894, le contrefort sud du chœur doit être reconstruit. Puis, à une date indéterminée, les voûtes de la deuxième travée de la nef s'effondrent ; elles sont restaurées aux frais de l'abbé Grassot, curé de Choiseul, de 1852 à 1896. Au début du XX^e s., une partie de la voûte de la croisée s'affaisse.

Aujourd'hui, les joints des maçonneries sont dégradés, la partie haute du clocher est désorganisée malgré la présence de tirants et, si les charpentes conservent leur disposition d'origine, elles sont très altérées, les sablières sont en mauvais état, des sabots et des jambettes manquent, les poinçons de la charpente du chœur et du transept et leurs assemblages sont ruinés. La couverture est hors d'usage.

Pour aider la commune à réaliser ces travaux conservatoires, la Sauvegarde de l'Art français a attribué, en 2008, une aide de 30 000 €.

Jannie Mayer